



Lettre d'information du CNG numéro 9 - janvier 2022

Bonne année 2022 !

Eve Parier et
l'ensemble des
collaborateurs
du CNG vous
souhaitent une
excellente année
2022.



En 2022, le CNG poursuit
son déploiement
sur les réseaux sociaux.

Retrouvez notre actualité
sur Instagram.

cng des compétences,
des communautés,
des carrières.
Retrouvez nous sur : www.cng.sante.fr
Facebook | Instagram | LinkedIn

La pandémie se poursuit en ce début d'année, et nous vous savons tous pleinement mobilisés pour l'affronter, et poursuivre votre mission sur le terrain.

Les collaborateurs du CNG se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022, en nous souhaitant collectivement de parvenir à sortir de la crise pour mieux construire notre avenir commun.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro de la lettre d'information l'état d'avancement de nos travaux et les premières actions que nous allons mettre en œuvre en 2022.

Bien à vous,

Eve Parier
Directrice générale du CNG

Séjour de la santé :
où en sont les groupes de travail

A la suite des conclusions du Ségur de la Santé, le CNG a piloté 2 groupes de travail, en lien avec la DGOS :

- Un groupe de travail sur les situations individuelles complexes des PH,
- Un groupe de travail sur l'entretien professionnel, l'entretien de carrière, l'accompagnement au développement professionnel des PH (axe 2 du Ségur).

SÉGUR

DE LA SANTÉ

Les groupes de travail du CNG

[Lire la suite](#)

Directeurs, candidatez au Cycle des Hautes Études de Service public (CHESP)

Nous lançons un appel à candidature auprès des directrices et directeurs d'hôpital (DH) et d'établissement sanitaire social et médico-social (D3S) pour sélectionner 20 candidats qui intégreront le Cycle des Hautes Études de Service public (CHESP).

Qui est concerné par le CHESP ?

Directrice et directeur avec un minimum de 10 ans d'ancienneté dans leur corps, ayant assuré des fonctions de haut niveau dans divers établissements et/ou domaines fonctionnels, et disposé(e) à effectuer une mobilité à court ou moyen terme sur des fonctions de haut dirigeant public, toutes fonctions publiques confondues.

Pourquoi intégrer le CHESP ?

Le CHESP est un programme de formation interministériel de très haut niveau, pour les cadres destinés à devenir des dirigeants publics issus des trois versants de la fonction publique. Ce programme contient 3 dimensions pédagogiques importantes : se développer soi-même, connaître les vecteurs de la transformation publique et s'ouvrir à des milieux et des environnements extérieurs.

Mis en place en 2021, il a pour ambition de conduire les auditeurs à franchir l'ultime marche qui leur permette de devenir les hauts dirigeants publics de demain, et plus précisément des leaders plus ouverts, plus agiles et plus créatifs, pour une administration décloisonnée, performante et au contact du terrain.

Quelles suites sont données à ce cycle de formation ?

Les participants à ce programme composeront un vivier qui pourra être mobilisé rapidement, dans les 18 à 24 mois suivants la fin de la session sur des fonctions de hauts dirigeants publics, toutes fonctions publiques confondues. Ils pourront ainsi être amenés à travailler au sein d'administrations ne relevant pas de leur fonction publique d'origine.

Calendrier

Les candidatures sont attendues avant le 4 février minuit à l'adresse mail CNG-PORTAIL-DGD@sante.gouv.fr. Un jury se réunira courant février afin de définir la liste des 20 candidats sélectionnés.

La liste des candidats de la fonction publique hospitalière retenus sera publiée sur le site internet du CNG courant mars, avec un démarrage de formation en mai.

Pour plus d'information, sur les modalités de candidature et les conditions d'éligibilité, nous vous invitons à consulter ce document :

Appel à candidature

Le saviez-vous



6 300 inscrits au concours national de praticiens hospitaliers contre 3 963 l'année dernière.

12 062 dossiers déposés en région pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, toutes spécialités confondues, en vue de leur autorisation d'exercice.

Le portrait

Regards croisés au centre hospitalier départemental Vendée

Cécilia Waheo, directrice adjointe à la direction juridique et de la qualité des usagers et du suivi d'un GHT et docteur Philippe Fradin, médecin urgentiste et PCME.



Cécilia Waheo
Directrice d'hôpital



Quels sont vos métiers, fonctions et missions principales ?

Cécile Waheo : En tant que directrice adjointe, je règle avec le PCME les contentieux avec une volonté de transparence envers les patients et les familles. Plus globalement, nous entendons leur faire une place, nous avons besoin des patients pour construire nos projets, avancer ensemble, revoir certains protocoles ou organisations.

[Lire la suite](#)



Dr Philippe Fradin
Médecin urgentiste et PCME



Praticiens hospitaliers, ces réformes vous concernent :



Concours national de praticien hospitalier : nouveau planning d'auditions

En raison des conséquences de la situation sanitaire, le dispositif de crise pour l'organisation du CNPH est activé. Les premières auditions commenceront le 14 février au lieu du 24 janvier 2022.



Statut de praticien hospitalier et organisation du prochain tour de recrutement

La DGOS a confirmé la publication regroupée de 4 décrets soit fin janvier, soit début février 2022 :...

[Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)



Etat d'avancement des épreuves de vérification des connaissances (EVC) réformées

Les praticiens à diplômes hors Union Européenne (PADHUE) lauréats des EVC 2021 choisiront obligatoirement leur poste parmi les postes listés dans l'arrêté du 6 août 2021, dans leur spécialité, en fonction de leur rang de classement aux EVC.

[Lire la suite](#)



Le point sur les Commissions Nationales d'Autorisation d'Exercice (CNAE) dans le cadre du dispositif transitoire PADHUE

Afin de pouvoir communiquer des informations statistiques courtes et ciblées, le CNG a développé un nouveau support dénommé « Flash Stat » avec une 1ère illustration dans cette lettre sur le concours CNPH.

[Lire la suite](#)

Revalorisation des Directeurs des soins



Témoignage d'Emmanuel SAVARIN, chef du bureau RH4 à la DGOS.

Une revalorisation du corps de directeur des soins entrera en vigueur au 1er février 2022. A quelles demandes répond-elle ?

Il s'agit tout d'abord d'un engagement pris dans le cadre de l'accord dit du « Ségur de la Santé » qui prévoit la revalorisation de la grille indiciaire des directeurs des soins (DS) La revalorisation a également pour objectif d'augmenter l'attractivité du corps des DS.

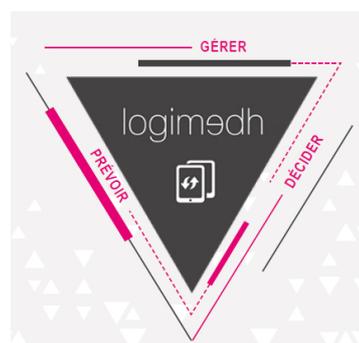
[Lire la suite](#)

Logimedh : le CHU de Nice témoigne

Audrey Darras du CHU de Nice, Référente Logimedh GHT 06

Pourquoi avez-vous souhaité installer Logimedh dans votre établissement ?

La gestion de la démographie médicale est un enjeu majeur pour les établissements publics de santé (EPS). La raréfaction progressive des compétences médicales dans plusieurs spécialités a pu induire des tensions importantes sur les ressources médicales qui se répercutent dans les organisations hospitalières et peuvent avoir des conséquences sur la qualité ou l'accès aux soins.



[Lire la suite](#)

Qui sommes nous ?

Le CNG assure la gestion de carrière des directeurs de la fonction publique hospitalière, des praticiens hospitaliers et conjointement avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur, des personnels enseignants et hospitaliers.

Il organise leur recrutement, les oriente tout au long de leur carrière, et soutient établissements et professionnels dans la gestion des ressources humaines et le développement des compétences.

[Regarder la vidéo de présentation du CNG](#)

Centre national de gestion
21 B rue Leblanc
75737 PARIS Cedex 9



Cet e-mail a été envoyé à karen.denepoux@sante.gouv.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNG.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CNG